



## **CHARTRE DES USAGERS DU RESEAU ONCO NC**

### **1) Le patient dans le réseau ONCO NC**

Quel que soit le stade de sa maladie ou le lieu de la prise en charge, le patient doit trouver au sein du réseau une réponse adaptée, conforme à des critères de qualité définis en commun par les membres du réseau. Il s'adresse au professionnel de son choix qui le prend en charge ou l'oriente dans le réseau en fonction du stade de sa maladie.

La charte et la convention constitutive sont portées à la connaissance de l'utilisateur par la mise à disposition sur le site Internet du réseau ou transmis sur demande auprès de la structure de coordination.

### **2) Le suivi du patient**

Dans le cadre de la prise en charge d'une affection cancéreuse, le malade doit pouvoir s'adresser à un médecin référent qui lui délivre l'information sur les différentes étapes de sa prise en charge et met en œuvre les orientations préconisées en concertation entre professionnels impliqués dans la décision thérapeutique. Ce médecin référent peut être son médecin traitant généraliste ou l'un des médecins spécialistes cliniciens impliqués dans l'une ou l'autre des phases du traitement.

Les médecins des établissements du réseau traitant des patients cancéreux s'organisent pour assurer un suivi individualisé des patients, en apportant une aide et un soutien dans la prise en charge.

### **3) Les critères d'adhésion au réseau**

L'adhésion des professionnels de santé repose sur le volontariat.

Peuvent être membres :

- Les médecins et pharmaciens des établissements de santé publics ou privés
- Les professionnels de santé paramédicaux qui sont liés au réseau et aux RCP

#### 4) **Engagement des adhérents**

Les membres du réseau, dans le respect de la loi N° 02-303 du 04 mars 2002 relative au droit des malades et à la qualité du système de santé, s'engagent sur les principes suivants :

- Le libre choix du patient,
- Le respect du principe de consentement éclairé du patient,
- Le respect des convictions des patients et de leur famille,
- Le droit à l'information et à la transparence de ces informations vers les partenaires du réseau et les patients, dans le respect du secret médical.

Les principes d'indépendance et de responsabilité individuelle des intervenants dans le cadre du réseau sont préservés. L'administration des soins relève de la responsabilité du prescripteur.

Les membres s'engagent à respecter les obligations de la charte d'adhésion au réseau ONCO NC :

- Respecter les **modalités de fonctionnement** du réseau définies dans la convention constitutive,
- Faciliter la **mise à disposition des compétences** humaines et techniques sous toutes ses formes,
- Favoriser la **collaboration** professionnelle avec les établissements et praticiens de proximité membres du réseau,
- Soumettre les dossiers des malades le consultant pour un cancer à une **Unité de Concertation Pluridisciplinaire en Oncologie** selon les modalités établies par le réseau,
- Respecter et utiliser les **référentiels de bonne pratique** médicale validés par les Comités d'organe du réseau et consultables sur le site internet du réseau : <http://onco.nc/>

- Respecter une **communication extérieure commune**, et ne diffuser toute information et toute publicité concernant l'Association, qu'après concertation et décision du Bureau,
- Accepter et contribuer aux études d'évaluation, à la recherche en prévention et en clinique et à l'établissement des statistiques épidémiologiques par la cellule d'évaluation du réseau.

### **5) Procédure d'adhésion**

Le candidat à l'adhésion peut en faire la demande auprès de la coordinatrice ou faire une demande par le biais du site via « Contact ». Il signe la présente charte et il lui est remis un login et mot de passe pour se connecter à l'application du réseau <https://app.onco.nc>. Un document de prise en main lui est remis.

### **6) Cotisations**

Aucune cotisation n'est nécessaire à l'adhésion.

### **7) Démission, radiation**

La qualité de membre se perd :

- Par décès
- Par démission
- Par la radiation prononcée pour motif grave (non observation des statuts et des engagements définis par la Convention Constitutive, non-respect de la charte d'adhésion des membres), l'intéressé ayant été invité, par lettre recommandée, à se présenter devant le bureau pour fournir des explications. Cette radiation est prononcée par le bureau du réseau ONCO NC.

### **8) Modification de la charte du réseau ONCO NC**

Compte tenu de l'évolution des technologies et des modalités de prise en charge des patients, la mise à jour de cette charte sera assurée régulièrement en fonction de l'actualité juridique médicale ou sur demande spécifique des autorités de tutelle. Les modifications, soumises au bureau du réseau feront l'objet d'un avenant communiqué à la DASS.

## **ANNEXE 1 : Guide de fonctionnement des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire**

### **CONDITIONS**

- Chaque UCP a un mode de fonctionnement autonome et organise ses RCP.
- Chaque UCP s'est mise d'accord sur l'utilisation d'une fiche de saisie des informations médicales (Fiche Patient) unique pour chaque type de cancer. Il est préférable d'avoir un nombre le plus restreint possible de fiche par spécialité.
- Le médecin en charge du patient doit avoir rempli la fiche RCP du patient **préalablement** à la RCP sur l'application accessible à l'adresse <http://onco.nc/rcp>. Les éléments du dossier indispensables à la prise de décision diagnostique et/ou thérapeutique (examens scannographiques, IRM, mammographie, résultats anapath...) doivent être joints.
- Les fiches information patient et de consentement (en annexe 1) doivent être signées par le patient pour l'informer de la présentation de son dossier médical en RCP et de la mise en ligne de sa Fiche Patient.
- Tous les cas de cancers rencontrés doivent être présentés en RCP.
- Il est important que chacun participe aux RCP le plus régulièrement possible afin d'acquérir ensemble une meilleure expertise.
- Un patient peut être présenté par un autre médecin que le médecin référent du patient avec l'accord de ce dernier et du patient.

### **DEROULEMENT DES RCP**

- Chaque participant présente ses dossiers à tour de rôle.
- La décision diagnostic et/ou thérapeutique est alors notée sur la fiche informatisée du patient.
- Lorsque des ressources particulières sont nécessaires (humaines ou techniques), il est demandé d'en faire la demande à la coordinatrice du réseau au préalable.
- Dans la mesure du possible, présenter les dossiers nécessitant la présence d'intervenant comme les endocrinologues en début de RCP de façon à les libérer au plus vite.

## **APRES LES RCP**

- Avec le nouveau site internet, les médecins traitants seront prévenus par un mail d'un passage en RCP d'un de leur patient. Il leur appartiendra ensuite d'aller consulter la fiche sur le site.
- Informer la coordinatrice du réseau du décès éventuel d'un patient.

## **ROLES DE LA COORDONNATRICE / RCP**

- Organiser les RCP et adapter les plannings si besoin
- Rappeler les RCP à venir d'une semaine sur l'autre
- Définir et tenter de répondre aux besoins matériels et en matière de compétence médicale de chaque RCP
- Annoncer le début et la fin de la RCP
- Orienter la discussion
- S'assurer du bon déroulement de la RCP
- Vérifier que chaque patient présenté soit enregistré sur l'application
- Aider à la saisie informatique des fiches
- Répondre aux questions des médecins du réseau concernant l'organisation et le planning des RCP
- Lors de son absence, la coordinatrice peut être remplacée par la secrétaire du réseau ou par une patiente habituée au remplacement sur le réseau.



---

***CHARTRE DES USAGERS DU RESEAU ONCO***

---

**Je soussigné,**

**NOM :**

**Prénom :**

**Spécialité :**

**Email :**

**Déclare avoir pris connaissance de la charte du réseau ONCO NC et souhaite en devenir membre.**

**Date :**

**Signature :**

**Annexe 1**



BP 0006  
98830 DUMBEA

<h2>FICHE INFORMATION PATIENT</h2>
------------------------------------

Madame, Monsieur,

Le réseau **ONCO NC** est un réseau de santé comme défini au code de la santé publique, fonctionnant selon les statuts d'une association régie par la loi 1901 et financé par subvention publique. Son objectif est d'assurer une prise en charge globale des patients atteints de cancer en Nouvelle-Calédonie.

**Le réseau ONCO NC regroupe :**

- Des professionnels de santé hospitaliers et libéraux
- Des établissements de santé publiques et privés

**Les objectifs du réseau ONCO NC sont :**

- Harmoniser la prise en charge du cancer en Nouvelle-Calédonie
- Organiser les RCP (Réunions de Concertation Pluridisciplinaire)
- Informer les bénéficiaires sur la diversité de l'offre de soins du territoire
- Favoriser les pratiques médicales et para médicales
- Favoriser si nécessaire l'accès à un autre réseau de santé
- Former et Informer les professionnels de santé, participer aux actions du territoire liées à l'oncologie
- Assurer une coordination des soins entre les différents professionnels médico-psycho-sociaux, et avec les autres associations du territoire liées à la cancérologie.

**Pour bénéficier des actions du réseau dont l'accès est libre et gratuit :**

- Vous devez simplement signer la feuille de consentement après avoir été informé par un professionnel de l'existence, du fonctionnement et des modalités d'accès au réseau.
- Vous êtes libre de quitter le réseau à tout moment sans que cela soit préjudiciable à votre prise en charge.
- Dans le cadre d'évaluations, vous serez sollicité pour exprimer vos appréciations et suggestions.

**Respect du secret médical et de la vie privée :**

- Conformément à la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, la communication des informations vous concernant détenues par les professionnels et

## Réseau ONCO NC

les établissements de santé est effectuée directement ou par l'intermédiaire d'un médecin désigné selon votre propre choix.

- Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, nous vous informons que les données vous concernant pourront faire l'objet d'un traitement et d'un enregistrement informatiques. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification de ces données auprès des responsables du réseau.





BP 0006  
98830 DUMBEA

## CONSENTEMENT

Je soussigné (e), NOM ..... PRENOM .....

Date de Naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code Postal :      Ville .....

Tel. : — — — —

Mobilis : — — — —

E-mail : ..... @ .....

- Déclare avoir été informé(e) du fonctionnement du réseau.
- Déclare avoir pris connaissance de la « **Fiche Information Patient** »
- Déclare souhaiter bénéficier des actions du réseau **ONCO NC** dans les conditions décrites dans la « **Fiche Information Patient** »
- Autorise le réseau à se mettre en relation avec mon médecin traitant *(si nécessaire)*

OUI  NON

Docteur .....

Adresse.....

**Fait à** ..... **le** ..... / ..... / ..... **Signature :**